



Pléneuf-Val-André

Les plaisanciers veulent être écoutés par le conseil portuaire

L'association des Pêcheurs plaisanciers de Pléneuf-Val-André (A3PVA) a tenu son assemblée générale, samedi. Son président, Yves Gauthier, a rappelé les nombreuses animations de l'association. Mais aussi son rôle local au sein du conseil portuaire et national, en servant de relais entre la **fédération** nationale et les pêcheurs plaisanciers locaux.

Des sorties découvertes

Le programme de l'A3PVA sera riche, à partir du mois d'avril, avec l'accueil de l'assemblée générale de la fédération départementale des pêcheurs plaisanciers. Et jusqu'à la fin du mois d'août, avec la participation aux diverses manifestations sur le quai, l'organisation de sorties en mer, de rendez-vous sécurité.

Nouveautés pour 2015, des sorties découvertes pour des résidents adhérents ou sympathisants n'ayant pas de bateaux, et une bourse aux équipages, permettant plus d'embar-



Le conseil d'administration de l'A3PVA autour de son président Yves Gauthier (debout 3e à gauche).

quements.

La sécurité est une priorité de l'A3PVA, a rappelé le président. « **Pour la navigation comme à terre, il existe des règles de priorité et des limitations de vitesse.** »

Depuis juillet 2012, l'A3PVA a un rôle consultatif au sein du conseil portuaire. Le président déplore « **peu de réunions dans l'année, malgré l'importance des dossiers traités. Dont, cette année, le désenvase-**

ment du bassin des Salines ».

Le désenvasement va démarrer dans les semaines à venir. Le coût de ce chantier est inférieur à l'estimation et une réserve existe depuis le dernier désenvasement.

Coût du désenvasement

L'association s'interroge sur l'utilisation de l'excédent : « **Il est important de rappeler que ce sont les usagers du port qui en payent le fonctionnement et pas les contribuables. Nous aimerions être mieux entendus et apporter, en tant que bénévoles, notre pierre à l'édifice, en faisant les meilleurs choix pour le quotidien des usagers du port, tout en comprimant les dépenses.** »

Le coût d'utilisation de l'aire de carénage est également une inquiétude pour les plaisanciers. Ainsi que l'inscription payante sur la liste d'attente pour obtenir une place dans le bassin, et les taxes nationales annoncées pour les usagers des ports.